

19 823 FOIS PLUS DE RAISONS DE S'ENGAGER AVEC LE DÉPARTEMENT CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE!



Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Avec l'Éducation Nationale, le Département s'engage pour lutter contre le harcèlement scolaire. Nous avons à cœur de poursuivre nos efforts et d'aller encore plus loin pour accompagner au mieux les élèves, avec la distribution du Kit « Mes Premières règles », la tablette-PC offerte à tous les collégien·ne·s, ainsi que les nombreux aménagements pour améliorer le cadre de vie des établissements scolaires. Pour cette rentrée 2024, nous lançons un programme de lutte contre le harcèlement basé sur la participation des collégien·ne·s : stop-harcelement66.fr.

Parce que les victimes de harcèlement ont deux fois de risque de manquer l'école et de voir leurs résultats se détériorer, parce que le collège doit garantir le respect des valeurs républicaines : les élu-e-s du Département font de l'éducation une priorité! Nous croyons en la force du collectif et face à la loi du silence autour du harcèlement, nous avons décidé d'inciter les jeunes, victimes ou témoins, à se confier. Avec le Département, ensemble, contre le harcèlement!

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES COLLÉGIENS DANS LA LUTTE

CONTRE LE HARCÈLEMENT

DES VOIX CONTRE LE HARCÈLEMENT!

Pour rompre la loi du silence autour du harcèlement, et si on disait tout haut, ce que tout le monde pense tout bas? Et si on utilisait nos plus beaux mots, notre créativité, et la force du collectif pour combattre ce fléau?

C'est le pari que fait le Département en donnant la parole aux jeunes collégiens. Ils pourront s'exprimer artistiquement par différents moyens afin de dénoncer le harcèlement et contribuer à la sensibilisation autour du sujet. Les collégiens pourront partager leurs mots contre le harcèlement en déposant leurs contributions : textes, poèmes, paroles... sur la page internet créée spécialement : stopharcelement66.fr

Une journée d'échange sera organisée avec les collégiens pour échanger autour des témoignages recueillis.



UNE COMMUNICATION GRAND PUBLIC POUR MOBILISER ET SENSIBILISER SUR LE HARCÈLEMENT

Dès septembre, le Département publie un manifeste dans la presse et sur les réseaux d'affichage pour s'adresser à toutes et à tous afin de mieux dénoncer le harcèlement et appeler les collégiennes et les collégiens à partager leurs mots contre le harcèlement.

- > Le livret « Stop Harcèlement » sera distribué à tous les élèves des collèges des Pyrénées-Orientales. Ce livret aborde la question du harcèlement en expliquant de façon pédagogique ce fléau et que chacun est concerné : celui qui est harcelé, celui qui pourrait l'être, celui qui en est témoin et son entourage. Il donne des clés aux victimes, aux témoins et ceux qui harcèlent sans le savoir. Le livret apporte des conseils aux parents et des ressources face au harcèlement. Et enfin, il offre un « harcèlomètre » pour reconnaître les comportements toxiques envers soi.
- > Un film de 30 secondes, diffusé sur Snapchat et You tube, d'une mini conversation entre deux collégiennes qui s'interrogent sur l'étrange absence d'une de leur amie, pour mieux sous-entendre en quelques secondes la gravité du harcèlement.

EN FRANCE, 1 ENFANT SUR 10 EST VICTIME DE HARCÈLEMENT!

GARANTIR LE RESPECT DE CHACUN-E

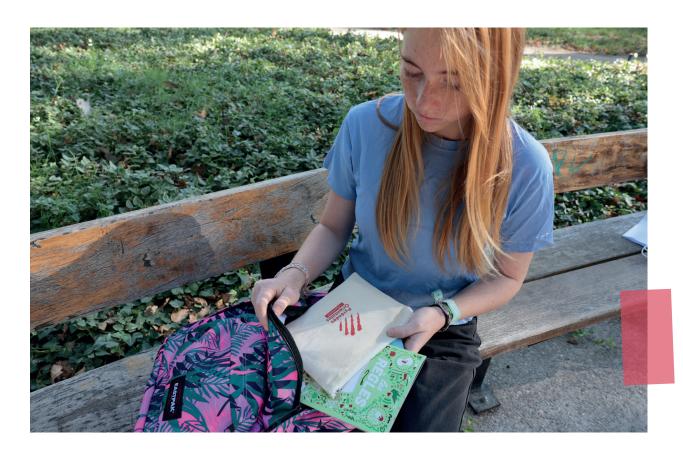
Le Département, à travers la Mission Égalité, a engagé depuis de nombreuses années un plan de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité fille/garçon entrant dans le champ de la prévention du harcèlement en milieu scolaire à travers :

- > le soutien aux associations intervenant directement ou indirectement sur les questions de harcèlement en milieu scolaire (AFEV, Petits Débrouillards, CIDFF 66, Centre LGBT+66, etc.)
- > les interventions en milieu scolaire sur le thème de la prévention des violences dans les relations entre filles et garçons, où le sujet de harcèlement peut émerger au cours des échanges avec les élèves (exemple : programmation annuelle de plusieurs représentations de « Ce corps, mon corps » du Collectif de l'Âtre, où le thème du cyberharcèlement entre élèves de collège est traité dans l'une des saynètes avec un temps de débat proposé à l'issue de chaque représentation).

- » l'acquisition de 31 DVD « Souffre-douleurs : ils se manifestent » à des fins de mise à disposition et de diffusion auprès des collèges du département,
- l'organisation régulière de séquences de sensibilisation pour les publics scolaires et professionnels.
- > le partenariat établi avec le dispositif pHare et la MAE, avec la mise à disposition des enseignants et des professionnels de l'éducation des outils pédagogiques pour les accompagner dans leur mission quotidienne (ex : Jeu de l'Oie)

Favoriser les meilleures conditions d'apprentissage au collège, c'est lutter pour garantir l'égalité des chances, lutter contre les déterminismes sociaux et garantir l'équité entre les filles et les garçons! Toutes ces missions sont au cœur des préoccupations du Département!

DISPOSITIF "MES PREMIÈRES RÈGLES"



Après une première expérience réussie sur l'année 2023-2024, le Département reconduit le dispositif « Mes Premières règles » pour lutter contre la précarité menstruelle et le tabou des règles. Avec ce kit, les élu-e-s du Département accompagnent les jeunes filles pour mieux vivre leurs règles en les protégeant des discriminations et des inégalités dont elles sont victimes, et sensibilisent les jeunes garçons.

Parce que ce n'est pas toujours évident quand on a 11, 12 ou 13 ans d'aborder le sujet des règles à la maison, à l'école ou avec ses ami-e-s, de savoir quelles protections choisis ou d'affronter les regards ou les questions (encore) parfois déplacés... Les règles sont encore trop souvent taboues! Avec cette intervention essentielle pour assurer la santé, le bien-être et l'égalité des chances d'apprentissage au collège, le Département distribue un kit et un livret pour tou-te-s les collégien·ne·s!

- Près de quatre millions de Françaises sont victimes de précarité menstruelle en 2023;
- > Un chiffre deux fois plus élevé qu'en 2021, qui montre que ce phénomène s'aggrave, et qu'il risque de s'accentuer encore davantage compte tenu du contexte d'inflation des derniers mois;
- Près d'un quart des moins de 35 ans a été confronté personnellement à la précarité menstruelle;
- > Ainsi près d'une jeune fille sur deux a déjà manqué l'école à cause de ses règles. Un tiers des jeunes femmes a déjà subi des moqueries ou discriminations liées aux règles.

> UN LIVRET « LES RÈGLES, SI ON EN PARLAIT ? » POUR TOUS LES COLLÉGIENS

La stigmatisation, les idées fausses et les tabous concernant les menstruations continuent de conduire à l'exclusion et à la discrimination des femmes et des filles.

Le Département a fait le choix, pour sensibiliser les jeunes filles et les jeunes garçons aux règles, d'éditer un livret "Les règles, si on en parlait ?".

Textes et illustrations permettent d'aborder les règles avec pédagogie pour déconstruire les préjugés de genre et casser les idées reçues. Ce livret est à l'initiative du Département d'Ille-et-Vilaine ; il a été réalisé avec les services de l'Éducation nationale et des associations.

Le livret aborde ainsi les thèmes suivants :

- l'anatomie de la vulve et de l'appareil génital féminin
- le cycle menstruel
- à quoi ressemblent les règles, quand est-ce que ça arrive la première fois ?
- 4 astuces pour atténuer la douleur
- le sous-vêtement menstruel
- et les garçons?

> UN KIT MES PREMIÈRES RÈGLES POUR LES 2 400 COLLÉGIENNES DES CLASSES DE 6^{èME}

Ce kit Mes premières règles est constitué d'une trousse contenant :

- 2 protège-lingeries flux léger
- 2 serviettes flux régulier JOUR
- 2 serviettes flux régulier NUIT
- 2 tampons avec applicateur flux léger
- Une notice d'utilisation des protections hygiéniques
- Un livret de conseils et précautions d'utilisation des serviettes et tampons
- Un calendrier des règles pour bien choisir sa protection hygiénique

> UNE CULOTTE DE RÈGLES LAVABLE

Les collégiennes reçoivent également une culotte menstruelle en coton biologique.

Le Département a fait le choix de By Women Company, entreprise française, proposant un produit respectant des critères de qualité environnementale élevée (96% de bio et 4% d'élasthanne et culotte réutilisable 4 à 5 ans)



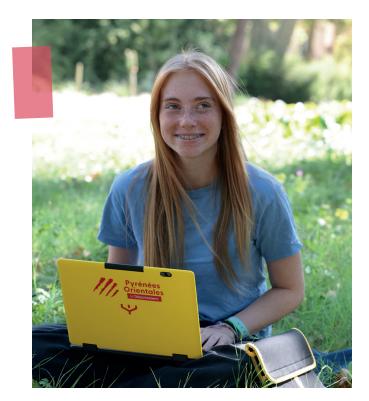




UNE TABLETTE-PC POUR CHAQUE

COLLÉGIEN-NE DE 6^{ÈME}

Le Département favorise des conditions optimales d'épanouissement et de travail pour tous les élèves. Cet engagement au quotidien passe par l'équipement numérique des jeunes (tablettes, logiciels). En équipant les élèves de collège, le Département réduit les inégalités d'accès au numérique et favorise le développement d'une culture et d'une citoyenneté numériques!



En quelques chiffres:

- > Près de **5 000 tablettes-PC** pour les élèves de 6^{ème}
- > **500 tablettes** pour continuer l'équipement des enseignants en tablettes-PC
- > Une équipe de **12 agents dédiés** à la maintenance informatique dans les 31 collèges publics et l'accompagnement des projets numériques portés par chaque établissement
- > Une **enveloppe de 2,5 M€** dédiée à cette opération.

> UN OUTIL NUMÉRIQUE & PÉDAGOGIQUE AU-DELÀ DES MURS!

Cette tablette-PC facilite également le lien entre l'élève, les parents et les équipes pédagogiques du collège, avec un accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail). Cet espace facilite aussi la continuité pédagogique entre l'école et la maison, donne accès aux devoirs, aux notes et à la messagerie. Le Département, en lien avec l'établissement, peut également mettre en ligne des contenus pédagogiques.

Une nouveauté cette année : une fonctionnalité de contrôle parental est directement intégrée dans les tablettes-PC, pour faciliter la vie des parents dans les usages hors temps scolaire.

> CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA TABLETTE-PC

L'expérience se construit dans le temps et la confiance. Pour cette tablette-PC, le Département a souhaité travailler avec une société française (UNOWHY) qui l'accompagne à chaque étape depuis 2015, alliant réactivité et adaptation. L'offre est née et évolue grâce à ce partenariat de proximité à l'écoute des attentes et des besoins des enseignants et des élèves.

Modèle: UNOWH / PC Hybride Y11 360

Système d'exploitation : Windows™ 10 Pro Education Processeur : Intel® Celeron ® N5100 (4 cores, 1,1 GHz,

turbo 2,8 GHz)

Mémoire vive : (RAM) 8 Go DDR4

Stockage : 128 Go SSD

> UN CARTABLE NUMÉRIQUE POUR UNE GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

La tablette-PC Hybride Y11 360 est remise aux collégiens prête à fonctionner et inclut le pack « Mon Cartable Numérique du Collégien » (MCNC). Le MCNC est un outil pour les enseignants et les élèves qui embarque une centaine de logiciels gratuits dont :

- Firefox
- · LibreOffice (avec les outils dys)
- · Audacity Logiciel d'édition audio
- Logiciels de cartes mentales
- Encyclopédies et dictionnaires dans plusieurs langues
- · Géogébra Logiciel éducatif en mathématiques
- · Calculatrices (Casio fx82ES, ...)
- mBlock Logiciel de programmation

Et aussi des logiciels spécifiques pour les jeunes ayant des troubles de l'apprentissage, de nombreuses ressources éducatives et une bibliothèque numérique comportant plus de mille ouvrages en français et langues vivantes. « Mon Cartable Numérique du Collégien » (MCNC) a été choisi en accord avec la Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation. L'assistance est assurée par les équipes du Département.

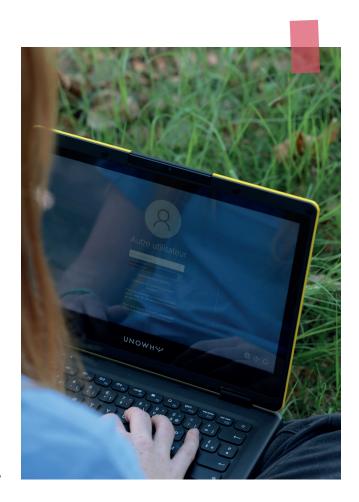
> CYBERHARCÈLEMENT : LE DÉPARTEMENT FAIT DE LA PRÉVENTION AVEC L'ASSOCIATION E-ENFANCE

Les victimes de cyber-harcèlement pourront trouver écoute et accompagnement auprès du numéro national 3018. L'association e-Enfance tient un standard gratuit, anonyme et confidentiel.

> L'INNOVATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DU DEPARTEMENT

Le Département lance un chantier important de modernisation des architectures numériques et d'une offre pertinente au service des élèves, en concertation avec les équipes de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, du Rectorat, les équipes de direction et les enseignants des collèges :

- · Modernisation des réseaux (Wifi)
- Passage à la fibre
- Sécurisation des infrastructures techniques
- Constitution d'une équipe de référents numériques des collèges
- Abonnement individuel aux applications pédagogiques Pearltrees
- Développement des contenus pédagogiques avec la réalité augmentée, la visite virtuelle de sites patrimoniaux et la diffusion de contenus développés par des organismes (tels que l'Office Public de la Langue Catalane).



LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CONSACRE 47 M € EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

> DES REPAS ÉQUILIBRÉS POUR TOUS ET DES TARIFS ADAPTÉS

Priorité donnée au local et au bio dans les assiettes servies dans les restaurants scolaires. Les produits de saison et de bonne qualité sont privilégiés. Le Département initie les collégiens à l'éducation au goût, à la nutrition et à la culture alimentaire avec un important travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

> L'ART ET LA CULTURE POUR TOUS AU COLLÈGE

Avec le Plan départemental d'éducation artistique et culturelle (PDEAC), le Département permet aux collégiens d'accéder à des enseignements artistiques et culturels tout au long de l'année. En mai dernier, le Département accueillait 2000 élèves au Palais des rois de Majorque à Perpignan, pour la Semaine des Arts au collège avec un spectacle organisé par les élèves pour les familles. Les jeunes étudient toute l'année la musique, la danse, les contes, la lecture... et présentent leurs travaux à la fin de l'année ;

> ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU COLLÈGE

Le Département sensibilise avec les partenaires associatifs et éducatifs les collégien.ne.s. Par exemple, le Département soutient le projet de végétalisation porté par le collège Saint-Exupéry à Perpignan, en lien avec l'éducation au développement durable tout comme le projet d'aménagement d'un jardin pédagogique au collège Joseph-Sébastien Pons à Perpignan;

> FAIRE ÉMERGER LA PAROLE DES JEUNES

Avec l'Assemblée départementale des collégiens, le Département offre un forum au sein duquel les jeunes, élus pour un mandat de deux ans, travaillent ensemble sur des questions qui les concernent et les font réagir : harcèlement scolaire, écologie, sécheresse, eau...

> DU SPORT POUR TOUS AVEC PASS'SPORT 66

Pour la pratique d'une activité sportive en club, en dehors des associations sportives du collège. Chaque année, le Département investit dans les équipements sportifs des établissements et permet des rencontres avec des joueurs professionnels de l'USAP et des Dragons catalans mais aussi le Raid nature des collèges à Caramany.

Chiffres clés

- > 31 collèges publics
- > Près de **19 823 collégiennes et collégiens**
- > Plus de **340 agents** départementaux dans les collèges
- > 15 129 repas servis par jour
- > Des **tarifs repas adaptés** : de 1,79 € à 3,65 € en fonction des situations familiales (coût réel d'un repas : 8,15 €)
- > Le Département prend en charge près de **60** % du coût de revient d'un repas.
- > 6,4 M € engagés pour
 l'équipement numérique des établissements et des élèves dont
 2,5 M€ pour les tablettes-PC

126 M€ POUR LES COLLÈGES

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

En votant un nouveau Plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour favoriser la réussite éducative de nos collégien.ne.s, le Département élabore une politique ambitieuse pour les collégiens en assumant l'entretien, le service de restauration mais également en soutenant les projets des collèges du département.

En agissant sur le bâti scolaire et sur les aménagements extérieurs, le Département agit sur un levier important pour accompagner les conditions d'apprentissage, favoriser l'égalité des chances et lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

PROPOSER DES ÉTABLISSEMENTS DE QUALITÉ

Le nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans les collèges 2024-2028 favorise les meilleures conditions d'apprentissages pour les collégiens tout en répondant aux enjeux climatiques d'aujourd'hui :

- > la performance énergétique des bâtiments (transition vers des modes de production d'énergies vertes avec les réseaux de chaleur, les chaufferies bois ou le photovoltaïque),
- > la végétalisation et la désimperméabilisation des sols,
- > la remise à niveau des structures pédagogiques (notamment la taille des salles de classe, la création des PIAL, d'espaces des parents ou de salles polyvalentes) et l'accent mis sur les infrastructures et réseaux informatiques pour accompagner le Plan numérique 66.

LE NOUVEAU PPI COLLÈGES COMPREND LE :

Programme « construction-restructuration »:

- 3 constructions de collèges avec Claira, Le Boulou et Camus (budgétisé pour la partie études) pour un montant de 56M€
- 8 opérations de restructuration/extension pour 44 M€ (Estagel, Prades, Saint Estève, Cabestany, Saint Laurent de la Salanque, Jean Moulin de Perpignan, Arles sur Tech et Saint Exupéry)

Programme « performance et qualité du bâti scolaire » :

- un axe performance énergétique doté de 7,5 M€ avec tous les collèges potentiellement concernés
- les plans préaux-abris casiers (10 collèges identifiés), blocs sanitaires (6 collèges identifiés), végétalisation/ désimperméablisation (9 collèges identifiés) dotés de 14,5 M€
- les actions issues du plan vélo avec 8 collèges identifiés en raison du maillage du réseau des voies douces et une enveloppe initiale de 400 000 €.
- un axe « amélioration du cadre de vie » avec 7 opérations spécifiques pour une enveloppe de 10 M€ (rénovations d'ateliers SEGPA, réaménagements de vie scolaire, etc.).

LE COLLÈGE DES ALBÈRES À ARGELES SUR MER

À la rentrée 2024, le collège accueillera près de 600 élèves répartis dans 20 classes dont certaines avec options (classe bilingue catalan et classes bilangues anglais et espagnol, classes à horaires aménagés rugby, football, triathlon et handball) auxquelles s'ajoutent 4 classes de SEGPA axées sur les champs professionnels de l'habitat et de l'hygiène, alimentation et services. Il a été complètement restructuré par le Département dans le cadre d'une opération d'envergure de 13 M€ concernant la rénovation des locaux existants et la création d'extension de bâtiments.



- Le collège propose également le dispositif
 d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire permettant à 12 élèves, au-delà des aménagements et
 mesures d'accompagnement pédagogiques, la mise en œuvre d'un enseignement adapté dans le
 cadre de regroupements.
- Près de 530 élèves bénéficient de la restauration scolaire avec des repas de qualité préparés par l'UDSIS;
- 9 élèves bénéficient de la prise en charge adaptée du transport scolaire en raison d'une situation de handicap.
- En 2024, près de 131 K€ de travaux ont été engagés par le Département dans le collège des Albères pour l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail ainsi que la sécurisation de l'établissement.

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS PÉDAGOGIQUES ET CITOYENS DU COLLÈGE

- Dans le cadre du Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (PDEAC), 4 classes sont régulièrement inscrites (parcours Collège au Cinéma, parcours Théâtre, parcours Danse) et la classe parcours Danse a pu mettre en valeur sont travail sur le thème du hip-hop au cours du spectacle proposé lors de la soirée des Arts au Collège.
- Le collège a également développé dans son projet d'établissement un axe thématique transversal sur la « Mer » mobilisant plusieurs enseignants de toutes les disciplines qui travaillent sur des séquences pédagogiques en lien avec la mer (biodiversité, métiers, économie, sport, etc.) et, à ce titre, les enseignants pourront encore cette année bénéficier de transports pris en charge par le Département pour ses sorties scolaires (notamment vers les sites de Paulilles et de la réserve marine de Banyuls-Cerbère) ;
- Le collège a bénéficié d'une action portée par le Département lors de l'organisation des Semaines des Droits des Femmes, avec la tenue d'une représentation théâtrale intitulée " Ce corps, mon corps " du collectif de l'Atre sur les thématiques de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations ;
- Enfin pendant la préparation aux JOP de Paris 2024, le collège a porté un dispositif « Jeunes Ambassadeurs JOP Paris 2024 » en tant que lauréat d'un appel à projet. Accompagné par une enseignante d'EPS, 9 élèves choisis sur dossier ont été formés sur un cycle de 4 ans en qualité d'ambassadeurs des valeurs olympiques. Plusieurs missions leur ont été confiées : organisation de la journée du sport scolaire, de la journée olympique, de la semaine olympique, création de posters, d'outils numériques, interviews de sportifs de haut niveau, etc.

LE COLLÈGE ALBERT CAMUS À PERPIGNAN

À la rentrée 2024, le collège accueillera plus de 400 élèves répartis dans 18 classes dont certaines avec options (classes bilangues anglais, allemand et espagnol, sections pentathlon et handball). Partiellement restructuré par le Département dans le cadre d'une opération de 1,6 M€ concernant l'extension-rénovation-réaménagement du rez-de-chaussée permettant de moderniser la vie scolaire de l'établissement, mais également de créer un préau et des espaces végétalisés dans la cour ainsi qu'une clôture permettant de mieux identifier le collège par rapport au lycée. Le nouveau collège Camus devrait être doté d'une restauration scolaire propre, d'un plateau sportif et d'un gymnase lui conférant une autonomie de fonctionnement améliorant le confort des élèves et enseignants.

- Le collège propose également le dispositif d'**Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire** permettant à 12 élèves, au-delà des aménagements et mesures d'accompagnement pédagogiques, la mise en œuvre d'un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.
- Près de 140 élèves demi-pensionnaires sont accueillis au restaurant scolaire du lycée Lurçat grâce à une convention les deux établissements, la Région et le Département.
- 10 élèves bénéficient de la prise en charge adaptée du transport scolaire en raison d'une situation de handicap.
- En 2024, près de 151 K€ de travaux ont été engagés par le Département dans le collège Albert
 Camus pour l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail avec la rénovation complète
 des vestiaires, le réaménagement des laboratoires de technologie, la rénovation de 10 salles de
 classe et la fourniture de mobiliers neufs.

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS PÉDAGOGIQUES ET CITOYENS DU COLLÈGE

- Dans le cadre du Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (PDEAC), 1 classe est régulièrement inscrite sur le parcours Danse. Le collège a pu en outre bénéficier de transports pris en charge par le Département vers des sites culturels (PRM, théâtre de l'archipel, remparts de Villefranche de Conflent, etc.);
- Le collège a également développé dans son projet d'établissement un axe thématique transversal sur le Bien être de toutes et tous au service des apprentissages et du climat scolaire mobilisant tous les personnels de l'établissement afin de développer les activités inclusives et participatives, notamment sur le temps de pause méridienne, permettant aux élèves de s'investir dans la vie de l'établissement, de s'ouvrir à de nouveaux horizons et développer l'ambition scolaire.
- Par ailleurs, le collège est également investi sur la thématique de l'éducation à l'environnement et au développement durable avec l'identification d'éco-délégués et la mobilisation du Conseil Vie Collégienne afin de réfléchir à la création d'îlots de fraîcheur végétalisés et une

- réserve de biodiversité dans l'établissement. D'ailleurs, le collège a bénéficié du soutien de la collectivité pour deux projets dans le cadre du dispositif Collègien.ne.s Ecocitoyen.ne.s;
- Au cours de la préparation aux JOP de Paris 2024, le collège a répondu à l'appel à projets Sport scolaire aux couleurs olympiques et paralympiques du Département permettant à 100 élèves du collège de bénéficier d'une sortie randonnée pédestre agrémentée de séquences de sensibilisation à la préservation de la biodiversité. Le collège a également participé aux premières olympiades des collégiens organisées en avril 2024 en partenariat avec l'UNSS à Thuir;
- Enfin, le collège mène depuis plusieurs années des actions de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire avec de nombreux projets portés par les équipes enseignantes et de vie scolaire, avec la participation à plusieurs concours pour lesquels le collège a été lauréat de prix (notamment en 2020 pour la réalisation d'un clip de sensibilisation) ou la réalisation d'œuvres artistiques exposées dans l'établissement.